



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

ID : 065-246500573-20220118-2022_8-DE



L'an deux mille vingt-deux, le 18 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 11/01/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 44 Nombre de suffrages exprimés : 51 Votes Pour : 51 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Sentiers du topo guide Autour d'Arreau et de Sarrancolin – Demande d'aide signalétique et travaux de réhabilitation N° 2022-8
--	---

Présents (35) : GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents en vision (9) : VIDAILLET Jocelyne, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, CONSTANTIN Luce, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, HELARY Yann, LEGOFF Stéphanie, DELOM Christian.

Présents non votant en visio : PICHON Evelyne, ROUSSEL Jean-Claude.

Absents (11) : PUCÉL Matthieu, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CHAZOTTES Michel, BRUN Didier, JARENO Sandra, OZUN Benjamin, FORTINE Didier, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
DUNAN Anne à CARRERE Philippe
SOLANA Michel à RICARD Louis
BERTRANUC Evelyne à DESCOUENS Bernard
DARAN René à AIZIER Philippe
NARS Aline à MIR André
SALAT Jacques à BOURREC Christophe

Georgette DUGARDIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle aux élus présents l'intérêt du projet de création d'un troisième topoguide comprenant 20 sentiers de Petite Randonnée sur le secteur d'Arreau et ses environs. Il s'agit d'offrir aux visiteurs des vallées d'Aure et du Luron un réseau de sentiers pédestres cohérent et de qualité, en complémentarité avec le réseau existant, répertorié dans les deux topoguides « Loudenvielle et la vallée du Luron » et « Saint-Lary-Soulans et la Vallée d'Aure ».

Monsieur le Président souligne que le travail de sélection de ces sentiers, en partenariat étroit avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, se doit d'intégrer :

- le principe de complémentarité des itinéraires avec le réseau existant et au sein du réseau à créer (maillage des villages) ;
- le principe de diversité du produit proposé tant au niveau paysager et patrimonial qu'en terme de niveau de difficulté (temps de marche, dénivelé...) afin de répondre aux attentes touristiques (famille, sportif, contemplatif...) ;
- la nature de l'entretien afin de proposer, tout au long de l'année, un réseau parfaitement accessible et balisé ;
- le respect de la charte et des préconisations départementales concernant, notamment, la signalétique et le balisage pour une cohérence et une harmonisation sur l'ensemble des territoires.

Monsieur le Président rappelle également que l'ensemble du réseau de sentiers de petite randonnée présenté dans les trois topoguides qui couvre le territoire Aure Louron sera proposé pour être désigné d'intérêt communautaire et, par conséquent, entretenus par l'intercommunalité.

Concernant les aides susceptibles d'être mobilisées dans le cadre de cette opération, Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'un concours départemental à hauteur de 50% du montant qui pourrait porter sur la création et la pose de la signalétique et du balisage et sur la réalisation de travaux de réhabilitation de certains tronçons.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES ESTIMATIVES :

-Fabrication de la signalétique directionnelle	4.943,20 € HT
-Fourniture des balises autocollantes	85,00 € HT
-Prestation de balisage	5.042,50 € HT
-Travaux de réhabilitation (Bon Rencontre)	6.480,00 € HT
Total des dépenses :	16.550,70 € HT

RECETTES : 50% du montant des dépenses HT 8.275,35 €

Monsieur le Président invite les membres présents à bien vouloir délibérer sur le projet d'équipement des sentiers du topoguide à venir concernant la signalétique, le balisage et la réhabilitation de certaines portions ainsi que sur la demande d'aide s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à réaliser l'opération de réhabilitation des sentiers qui le nécessitent et de mise en place de la signalétique et du balisage sur l'ensemble du réseau des sentiers qui figureront sur le topoguide « Autour d'Arreau et Sarrancolin » ;
- de mandater Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de cette opération dont la demande d'une aide financière auprès du département des Hautes-Pyrénées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU